

Châtillon : l'étang du Nièvre a été creusé il y a plus de deux siècles



Depuis vingt ans, un jet d'eau a été installé au centre de l'étang par la collectivité.

Photo Le DL/G.M.

Grand comme la moitié d'un terrain de football, l'étang du Nièvre, sur la commune déléguée de Châtillon, est devenu au fil du temps un lieu de promenade et de loisirs pour les pêcheurs de la commune nouvelle de Valsenhône.

Le plan d'eau a été mis en valeur, notamment dans les années 1980 au moment de la construction de l'autoroute qui a séparé en deux le village.

Un aménagement autoroutier qui a nécessité de dévier le Nièvre, le petit ruisseau qui alimentait l'étang. Depuis, c'est le trop-plein du réservoir d'alimentation en eau potable de la commune qui se déverse dans ce que certains appellent le petit lac. D'après quelques écrits, il aurait été creusé en 1814, à l'écart du village, par les Autrichiens de passage à Châtillon, au milieu d'une abondante végétation sauvage et des ter-

res agricoles qui s'étendaient entre Châtillon et Vouvray. En 1908, l'étang, propriété de la famille Bonneville, a fait l'objet tout autour du plan d'eau de plantations d'arbres aujourd'hui centenaires. Joseph Aimé Bonneville, dont la famille était issue de Châtillon, a légué à sa mort le site du Nièvre à la commune ainsi que d'autres plantations.

Valoriser ce lieu de détente

Au début des années 1980, l'étang a été complètement vidé puis nettoyé par la commune. En 2001, la municipalité a fait installer des tables et des bancs pour valoriser ce lieu de promenade et de détente. Au cours de l'année 2002, les élus ont confié, dans le cadre d'une convention, la gestion de la partie pêche et de certaines animations à l'association Étang du Nièvre détente et loisirs, ani-

mations toujours portées avec succès par l'actuel comité du collectif. Celui-ci rappelle régulièrement que la baignade est interdite tandis que l'hiver il est dangereux de s'aventurer sur la fragile couche de glace.

L'histoire de l'étang c'est aussi, pour quelques Châtillonnais, le souvenir d'avoir vu l'ancien champion de patinage artistique, le Bressan Alain Gilletti né en 1939, s'entraîner l'hiver à ses débuts sur l'étang recouvert d'une épaisse couche de glace. Il profitait de son passage à Bellegarde où il avait des attaches familiales pour utiliser cette patinoire naturelle.

Bien lui en a pris puisqu'il a terminé sa carrière sportive avec un palmarès exceptionnel, marqué par un titre de champion du monde en 1960, dix titres de champion de France et cinq titres de champion d'Europe de patinage entre 1951 et 1961.

● Gilles Marcon

Aimé Bonneville, un généreux bienfaiteur

Né en 1856 à Châtillon-en-Michaille, Joseph Aimé Bonneville, qui se faisait appeler Aimé, est mort en 1937 à Alger. Il repose au cimetière de la Crétaz, dans un caveau entretenu par la mairie. Il a consacré sa fortune, acquise dans le négoce des vins d'Algérie, à l'embellissement de Châtillon avec des plantations d'arbres, dont l'allée des

tilleuls du quartier de la Tour et de la place de la Crétaz, les épicéas au-dessus de la gare (détruits lors d'un cyclone en 1973), la création de l'arboretum de la Lullène au-dessus du hameau d'Ardon et l'aménagement de l'étang du Nièvre, avec ses célèbres plantations. En 1861, il contribua financièrement aux tirs de mines pour le captage de la

source de l'Hermette en direction du plateau de Retord, pour alimenter trois fontaines et un lavoir de Châtillon. Si l'étang du Nièvre ne porte pas son nom, la rue Aimé-Bonneville, l'axe routier central qui traverse le village, perpétue le nom et le souvenir de l'homme généreux qu'il a été pour la commune de son cœur.

● G.M.

HISTORIQUE DES PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

ASSOCIATION « ÉTANG DU NIÈVRE DÉTENTE ET LOISIRS »
CHÂTILLON-EN-MICHAILLE 01200 VALSERHÔNE
N° Récépissé sous-préfecture : W 014000184



STATUTS DE L'ASSOCIATION

Création : le 18 juillet 2001

Modifications : le 20 février 2013

le 21 février 2014

le 06 février 2016

le 17 février 2017

le 16 février 2018

le 15 et 22 mars 2019 – nouveau bureau

Président : M. BORGES Roger

Présidente : Mme RAOULT Doriane

Présidente : Mme RAOULT Doriane

Présidente : Mme RAOULT Doriane

Présidente : Mme RAOULT Doriane

Présidente : Mme RAOULT Doriane

Président : M. FERRONE Gérard

VALSERHÔNE

Gérard Ferrone œuvre pour dynamiser le site de l'étang du Nièvre

Gérard Ferrone, président de l'association créée en 2001, a présenté aux élus des pistes d'aménagements pour rendre le site attractif.

En 2019, Gérard Ferrone, domicilié à Bellegarde, est devenu le président de l'association Étang du Nièvre détente loisirs, créée en 2001.

Entouré d'une nouvelle équipe pour piloter l'association, Gérard Ferrone, pêcheur lui-même, a su donner une nouvelle impulsion à l'association qui a vu le nombre de ses adhérents progresser, avec 153 cartes de pêche adultes et mineurs (de 12 à 18 ans) et 98 cartes gratuites attribuées aux jeunes de 6 à 12 ans. Un développement favorisé par la création de la commune nouvelle Valsershône.

Un programme d'alevinage a permis de lâcher en trois fois quelque 350 truites entre les mois de mars et de juillet 2020.

Un règlement établi en liaison avec les services de

Valsershône est affiché aux abords de l'étang. Il indique notamment les consignes de pêche et d'accès imposées depuis le déconfinement. Le garde-pêche de l'association Gérard Colley assure la surveillance et le contrôle des cartes de pêche obligatoires.

La saison perturbée par les conditions météorologiques

La saison a été perturbée par les conditions météorologiques et principalement par la canicule de cet été avec les conséquences sur la qualité de l'eau. « L'étang a changé de couleur plusieurs fois, il est passé du clair au vert puis du vert au marron, précise le président, la conséquence du manque d'eau, elle provient principalement du trop plein du réservoir d'Ardon alimenté par la source des Gallanchons qui n'a pas pu débiter assez d'eau pour l'étang. Dans ce contexte, les poissons en manque d'oxygène ont souffert et nous avons pendant une semaine constaté la mort de plusieurs petites

carpes, ainsi que des brochets, truites, perches, gardons et goujons. »

Une situation qui a amené le bureau à interdire pendant le mois d'août la pêche à la carpe.

Barrières de sécurité, chemin pédestre, local pour la barque,...

Gérard Ferrone met toute sa disponibilité et son énergie pour rendre le site attractif et dans ce sens, il a soumis aux élus de Valsershône une étude reprenant les aménagements qu'il juge essentiels, notamment la sécurité autour de l'étang par la pose de barrières fixes, la récupération des eaux de pluie de la route, ainsi que l'aménagement d'un chemin pédestre, l'agrandissement des parkings et la création d'un local pour la barque et le matériel.

L'association, à travers son président, entend donner plus de relief à cet agréable et paisible petit coin de Châtillon qui fait le bonheur des pêcheurs et des promeneurs de toutes les générations.

Gilles MARCON



Gérard Ferrone est président de l'association depuis 2019.

Photo Le DL/G.M.

REPÈRES

□ Gérard Ferrone succède au président fondateur Roger Borges puis à Doriane Raoult qui a effectué un mandat de 2013 à 2018.

□ L'association est chargée par la commune de Châtillon, dans le cadre d'une convention, de la gestion de la pêche à l'étang et de cet espace de loisirs cher aux habitants, mais aussi aux nombreux promeneurs qui fréquentent régulièrement le site.

□ L'étang du Nièvre est entouré des grands arbres centenaires, plantés en 1908 par Aimé Bonneville, qui a aménagé puis légué à sa mort, en 1937, l'étang à la commune.